



CONSEIL AFRICAIN
ET MALGACHE POUR
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



Numéro spécial
Octobre 2025

La Revue **DG** Gouvernance **D** Développement *et*

ISSN-L : 3005-5326

ISSN-P : 3006-4406

Revue semestrielle

Actes du Colloque du PTRC-GD. Université de Lomé 26-28 mars 2025

LA BONNE GOUVERNANCE DANS TOUS SES ETATS ET FORMES

Tome 2

- Gouvernance et Genre
- Gouvernance politique
- Gouvernance universitaire

Revue du Programme Thématique de Recherche du CAMES (PTRC)
Gouvernance et Développement

PRÉSENTATION DE LA REVUE

La Revue Gouvernance et Développement est une revue du Programme Thématique de Recherche du CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (CAMES) (PTRC) Gouvernance et Développement (GD). Le PTRC-GD a été créé, avec onze (11) autres PTRC, à l'issue de la 30^{ème} session du Conseil des Ministres du CAMES, tenue à Cotonou au Bénin en 2013. Sa principale mission est d'identifier les défis liés à la Gouvernance et de proposer des pistes de solutions en vue du Développement de nos Etats. La revue est pluridisciplinaire et s'ouvre à toutes les disciplines traitant de la thématique de la Gouvernance et du Développement dans toutes ses dimensions.

Éditeur

CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (CAMES).
01 BP 134 OUAGADOUGOU 01 (BURKINA FASO)

Tél. : (226) 50 36 81 46 – (226) 72 80 74 34

Fax : (226) 50 36 85 73

Email : cames@bf.refer.org

Site web : www.lecames.org

Indexation et Référencement dans des Moteurs de recherche



Impact Factor. SJIF 2025: 6.993

SJIF: <https://sjifactor.com/passport.php?id=23550>

HAL: <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/777120>

Mir@bel: <https://reseau-mirabel.info/revue/19860/Revue-Gouvernance-et-Developpement-RGD>

CONTEXTE ET OBJECTIF

L'idée de création d'une revue scientifique au sein du PTRC-GD remonte à la 4^{ème} édition des Journées scientifiques du CAMES (JSDC), tenue du 02 au 05 décembre 2019 à Ouidah (Benin), sur le thème « **Valorisation des résultats de la recherche et leur modèle économique** ».

En mettant l'accent sur l'importance de la recherche scientifique et ses impacts sociétaux, ainsi que sur la valorisation de la formation, de la recherche et de l'innovation, le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur mettait ainsi en mission les Programmes Thématiques de Recherche (PTRC) pour relever ces défis. À l'issue des 5^{ème} journées scientifiques du CAMES, tenue du 06 au 09 décembre 2021 à Dakar (Sénégal), le projet de création de la revue du PTRC-GD fut piloté par Dr Sanaliou Kamagate (Maître de Conférences de Géographie, CAMES). C'est dans ce contexte et suite aux travaux du bureau du PTRC-GD, alors restructuré, que la Revue scientifique du PTRC-GD a vu le jour en mars 2024.

L'objectif de cette revue semestrielle et pluridisciplinaire est de valoriser les recherches en lien avec les axes de compétences du PTRC-GD.

COMITÉ SCIENTIFIQUE

1. **Henri BAH**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie, Ethique, Philosophie Politique et sociale.
2. **Doh Ludovic FIE**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie de l'art et de la culture
3. **José Edgard GNELE**, PT, Université de Parkou – Géographie et aménagement du territoire
4. **Emile Brou KOFFI**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
5. **Lazare Marcellin POAME**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie ancienne, Biotique
6. **Gbotta TAYORO**, PT, Université Félix Houphouët Boigny, Philosophie (éthique, morale et politique)
7. **Chabi Imorou AZIZOU**, MC, Université d'Abomey-Calavi, Sociologie politique
8. **Eric Damien BIYOGHE BI ELLA**, MC, IRST/CANAREST, Histoire
9. **Ladji BAMB**A, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Criminologie (sociologie criminelle)
10. **Annie BEKA BEKA**, MC, École Normale Supérieure du Gabon, Géographie urbaine
11. **Emmanuelle NGUEMAMINKO**, MC, ENS Libreville, Sociologie
12. **Pamphile BIYOGHÉ**, MC, École Normale Supérieure du Gabon, Philosophie morale et politique
13. **N'guessan Séraphin BOHOUSSOU**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
14. **Rodrigue Paulin BONANE**, MR, Institut des Sciences des Sociétés du Burkina Faso, Philosophie
15. **Lawali DAMBO**, PT, Université Abdou-Moumouni, Géographie rurale
16. **Koffi Messan Litinmé MOLLEY**, MC, Université de Kara, Lettres Modernes
17. **Abou DIABAGATE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
18. **Kouadio Victorien EKPO**, MC, Université Alassane Ouattara, Bioéthique
19. **Yentougle MOUTORE**, MC, Université de Kara, Sociologie
20. **Gbalawoulou Dali DALAGOU**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie
21. **Armand Josué DJAH**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
22. **Kouadio Victorien EKPO**, M.C, Université Alassane Ouattara, Philosophie pratique - Ethique-Technique-Société
23. **Nambou Agnès Benedicta GNAMMON**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique
24. **Florent GOHOUROU**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie de la population
25. **Didier-Charles GOUAMENE**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie urbaine
26. **Emile Nounagnon HOUNGBO**, MC, Université Nationale d'Agriculture, Géographie de l'environnement
27. **Azizou Chabi IMOROU**, MC, Université d'Abomey-Calavi, Sociologie politique
28. **Sanaliou KAMAGATE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie (Espaces, Sociétés, Aménagements)
29. **Bèbè KAMBIRE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie de l'environnement
30. **Eric Inespéré KOFFI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale
31. **Yéboué Stéphane Koissy KOFFI**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie et aménagement.
32. **Mahamoudou KONATÉ**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Philosophie des sciences physiques
33. **Zakariyao KOUMOI**, MC, Université de Kara, Géographie
34. **N'guessan Gilbert KOUASSI**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
35. **Amenan KOUASSI-KOFFI Micheline**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie de la population
36. **Nakpane LABANTE**, PT, Université de KARA, Histoire contemporaine
37. **Agnélé LASSEY**, MC, Université de Lomé, Histoire contemporaine
38. **Gnazegbo Hilaire MAZOU**, MC, Université Alassane Ouattara, Anthropologie et sociologie de la santé
39. **Gérard-Marie MESSINA**, MC, Université de Buea, Sémiologie politique
40. **Abdourahmane Mbade SENE**, MC, Université Assane-Seck de Ziguinchor, Aménagement du territoire
41. **Jean Jacques SERI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Histoire Contemporaine
42. **Minimalo Alice SOME /SOMDA**, MR, Institut des Sciences des Sociétés du Burkina Faso, Philosophie morale et politique
43. **Zanani Florian Joël TCHEHI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Sociologie économique
44. **Bilakani TONYEME**, MC, Université de Lomé, Philosophie et Éducation

45. **Abdourazakou ALASSANE**, MC, Université de Lomé, Géographie
46. **Mamoutou TOURE**, PT, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
47. **Porna Idriss TRAORÉ**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine/Urbanisme
48. **Hamany Broux de Ismaël KOFFI**, MC, Université Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie
49. **Aka NIAMKEY**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication
50. **Pascal Dieudonné ROY-EMMA**, MC, Université Alassane Ouattara, Métaphysique et Histoire de la Philosophie.
51. **Débégoun Marcelline SORO**, MC, Université Alassane Ouattara, Sociologie.
52. **Effoh Clement EHORA**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes, Roman africain.
53. **Assanti Olivier KOUASSI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie.
54. **Bantchin NAPAKOU**, MC, Université de Lomé, Philosophie
55. **Jean-Jacques SERI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Histoire.
56. **Kain Arsène BLE**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes.
57. **Amani Albert NIANGUI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie
58. **Steeve ELLA**, MC, ENS Libreville, Philosophie
59. **Marie Richard Nicetas ZOUHOULA Bi**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie des transports et échanges commerciaux

COMITÉ ÉDITORIAL

Directeur de publication

Henri BAH: bahhenri@yahoo.fr

Directeur de publication adjoint

Pamphile BIYOGHE: pamphile3@yahoo.fr

Rédacteur en chef

Sanaliou KAMAGATE: ksanaliou@yahoo.fr

Rédacteur en chef adjoint

Totin VODONNON: kmariuso@yahoo.fr

Secrétariat de la revue

Contact WhatsApp: (00225) 0505015975 / (00225) 0757030378

Email : revue.rgd@gmail.com

Secrétaire principale :

Armand Josué DJAH: aj_djah@outlook.fr

Secrétaire principal adjoint:

Moulo Elysée Landry KOUASSI : landrewkoua91@gmail.com

Secrétaire chargée du pôle gouvernance universitaire :

Elza KOGOUNZAMBA: konzamb@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance politique :

Jean Jacques SERI : jeanjacquesser@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance socio-économique :

Vivien MANANGO: ramos2000fr@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance territoriale et environnementale:

Yéboué Stéphane Koissy KOFFI: koyestekoi@gmail.com

Secrétaire chargé du pôle gouvernance hospitalière :

Ekpo Victorien KOUADIO: kouadioekpo@yahoo.fr

Secrétaire chargée du pôle gouvernance et genre :

Agnélé LASSEY: lasseyagnele@yahoo.fr

Chargés du site web pour la mise en ligne des publications (webmaster):

Sanguen KOUAKOU: kouakousanguen@gmail.com

Anderson Kleh TAH : tahandersonkleh@gmail.com

Trésorière :

Affoué Valéry-Aimée TAKI: takiamee@gmail.com

Wave et Orange Money: (+[225](tel:+2250706862722)) [0706862722](tel:+2250706862722)

COMITÉ DE LECTURE

1. **ADAYE Akoua Asunta**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie rurale;
2. **Gnangoran Alida Thérèse ADOU, MC**, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie urbaine,
3. **ANY Desiré**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
4. **ASSANTIKouassi Olivier**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie (éthique, morale et politique);
5. **ASSOUGBA Kabran Beya Brigitte Epse BOUAKI**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Sociologie Politique;
6. **ASSUE Yao Jean-Aimé**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie (Humaine);
7. **BAMBA Abdoulaye**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Histoire contemporaine
8. **BIYOGHEBIELLA Eric Damien**, MR, IRSH-CENAREST Libréville, Histoire Contemporaine,
9. **BLÉ Kain Arsène**, MC, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes (Roman Africain);
10. **BONANER Rodrigue Paulin**, MR, Institut des Sciences des Sociétés (INSS) de Ouagadougou, Philosophie de l'Éducation;
11. **BRENOUM Kouakou**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie urbaine;
12. **DANDONOU GBO Iléri**, MC, Université de Lomé, Géographie des Transports,
13. **DIABATE Alassane**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Histoire contemporaine
14. **DIARRASSOUBA Bazoumana**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie (humaine);
15. **DJAH Armand Josué**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine ;
16. **EHORA Effoh Clément**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes;
17. **ELLAKouassi Honoré**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
18. **FIEDoh Ludovic**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie de l'art et de la culture
19. **GNAMMON Nambou Agnès Benedicta**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique ;
20. **GONDODi mandé**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie de la population,
21. **KANGA Konan Arsène**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes (Romain Africain);
22. **KOBENAN Appoh Charlesbor**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique;
23. **KOFFI Brou Emile**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie (humaine);
24. **KOUAHO Blé Marcel Silvère**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie (métaphysique et morale),
25. **KOUAKOU Antoine**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie,
26. **KOUASSI Amoin Liliane**, MC, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle, Communication,
27. **KOUMOIZakariyao**, MC, Université de Kara, Géomatique, Télédétection et SIG,
28. **KRAKouadio Joseph**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie humaine et économique,
29. **MAZOU Gnazébo Hilaire**, PT, Université Alassane Ouattara, Anthropologie et Sociologie de la Santé;
30. **NAPAKOU Bantchin**, MC, Université de Lomé, Philosophie Politique et sociale ;
31. **N'DAKouassi Pekaoh Robert**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Sociologie du Développement,
32. **N'DRIDiby Cyrille**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale,
33. **NIAMKEY Aka**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication
34. **OULAI Jean Claude**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication,
35. **PRAO Yao N'Grouma Séraphin**, MC, Université Alassane Ouattara, Sciences Économie,
36. **SANO GOAmed Karamoko**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
37. **SODORÉ Abdoul Aziz**, MC, Université Joseph Ki-Zerbo de Ouagadougou, Géographie/Aménagement,
38. **KONÉTahirou**, PT, Université Alassane Ouattara, Sciences de l'Information et de la Communication;
39. **ZOUHOULA Bi Marie Richard Nicetas.**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie des transports et échanges commerciaux
40. **Pascal Dieudonné ROY-EMMA**, MC, Université Alassane Ouattara, Métaphysique et Histoire de la Philosophie.

NORMES DE RÉDACTION

Les manuscrits soumis pour publication doivent respecter les consignes recommandées par le CAMES (NORCAMES/LSH) adoptées par le CTS/LSH lors de la 38ème session des CCI (Microsoft Word – NORMES ÉDITORIALES.docx (revue-akofena.com). En outre, les manuscrits ne doivent pas dépasser 30.000 caractères (espaces compris). Exceptionnellement, pour certains articles de fond, la rédaction peut admettre des textes au-delà de 30.000 caractères, mais ne dépassant pas 40.000 caractères.

Le texte doit être saisi dans le logiciel Word, police Times New Roman, taille 12, interligne 1,5. La longueur totale du manuscrit ne doit pas dépasser 15 pages.

Les contributeurs sont invités à respecter les règles usuelles d'orthographe, de grammaire et de syntaxe. En cas de non-respect des normes éditoriales, le manuscrit sera rejeté.

Le Corpus des manuscrits

Les manuscrits doivent être présentés en plusieurs sections, titrées et disposées dans un ordre logique qui en facilite la compréhension.

À l'exception de l'introduction, de la conclusion et de la bibliographie, les différentes articulations d'un article doivent être titrées et numérotées par des chiffres arabes (exemple : 1.; 1.1.; 1.2.; 2.; 2.2.; 2.2.1; 2.2.2.; 3. etc.).

À part le titre général (en majuscule et gras), la hiérarchie du texte est limitée à trois niveaux de titres :

- *Les titres de niveau 1 sont en minuscule, gras, taille 12, espacement avant 12 et après 12.*
- *Les titres de niveau 2 sont en minuscule, gras, italique, taille 12, espacement avant 6 et après 6.*
- *Les titres de niveau 3 sont en minuscule, italique, non gras, taille 12, espacement avant 6 et après 6.*

Le texte doit être justifié avec des marges de 2,5cm. Le style « Normal » sans tabulation doit être appliqué.

L'usage d'un seul espace après le point est obligatoire. Dans le texte, les nombres de « 01 à 10 » doivent être écrits en lettres (exemple : un, cinq, dix); tandis que ceux de 11 et plus, en chiffres (exemple : 11, 20, 250.000).

Les notes de bas de page doivent présenter les références d'information orales, les sources historiques et les notes explicatives numérotées en série continue. L'usage des notes au pied des pages doit être limité autant que possible.

Les passages cités doivent être présentés uniquement en romain et entre guillemets. Lorsque la citation dépasse 03 lignes, il faut la présenter en retrait, en interligne 1, en romain et en réduisant la taille de police d'un point.

En ce qui concerne les références de citations, elles sont intégrées au texte citant de la façon suivante :

Initiale (s) du prénom ou des prénoms de l'auteur ou des auteurs ; Nom de l'auteur ; Année de publication + le numéro de la page à laquelle l'information a été tirée.

Exemple :

« L'innovation renvoie ainsi à la question de dynamiques, de modernisation, d'évolution, de transformation. En cela, le projet FRAR apparaît comme une innovation majeure dans le système de développement ivoirien. » (S. Kamagate, 2013: 66).

La structure des articles

La structure d'un article doit être conforme aux règles de rédaction scientifique. Tout manuscrit soumis à examen, doit comporter les éléments suivants :

- *Un titre, qui indique clairement le sujet de l'article, rédigé en gras et en majuscule, taille 12 et centré.*
- *Nom(s) (en majuscule) et prénoms d'auteur(s) en minuscule, taille 12.*
- *Institution de rattachement de ou des auteur (s) et E-mail, taille 11.*
- *Un résumé (250 mots maximum) en français et en anglais, police Times New Roman, taille 10, interligne 1,5, sur la première page.*
- *Des mots clés, au nombre de 5 en français et en anglais (keywords).*

Selon que l'article soit une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain, les consignes suivantes sont à observer.

Pour une contribution théorique et fondamentale :

Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approches/méthodes), développement articulé, conclusion, références bibliographiques.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain :

Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Références bibliographiques.

N.B : Toutefois, en raison des spécificités des champs disciplinaires et du caractère pluridisciplinaire de la revue, les articles proposés doivent respecter les exigences internes aux disciplines, à l'instar de la méthode IMRAD pour les lettres, sciences humaines et sociales concernées.

Les illustrations: Tableaux, figures, graphiques, photos, cartes, etc.

Les illustrations sont insérées directement dans le texte avec leurs titres et leurs sources. Les titres doivent être placés en haut, c'est-à-dire au-dessus des illustrations et les sources en bas. Les titres et les sources doivent être centrés sous les illustrations. Chaque illustration doit avoir son propre intitulé : tableau, graphique (courbe, diagramme, histogramme ...), carte et photo. Les photographies doivent avoir une bonne résolution.

Les illustrations sont indexées dans le texte par rappel de leur numéro (tableau 1, figure 1, photo 1, etc.). Elles doivent être bien numérotées en chiffre arabe, de façon séquentielle, dans l'ordre de leur apparition dans le texte. Les titres des illustrations sont portés en haut (engras et en taille 12) et centrés ; tandis que les sources/auteurs sont en bas (taille 10).

Les illustrations doivent être de très bonne qualité afin de permettre une bonne reproduction. Elles doivent être lisibles à l'impression avec une bonne résolution (de l'ordre de 200 à 300 dpi). Au moment de la réduction de l'image originelle (photo par exemple), il faut veiller à la conservation des dimensions (hauteur et largeur).

La revue décline toute responsabilité dans la publication des ressources iconographiques. Il appartient à l'auteur d'un article de prendre les dispositions nécessaires à l'obtention du droit de reproduction ou de représentation physique et dématérialisées dans ce sens.

Références bibliographiques

Les références bibliographiques ne concernent que les références des documents cités dans le texte. Elles sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

Les éléments de la référence bibliographique sont présentés comme suit: nom et prénom (s) de l'auteur, année de publication, titre, lieu de publication, éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

- *Dans la zone titre, le titre d'un article est généralement présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique.*
- *Dans la zone éditeur, indiquer la maison d'édition (pour un ouvrage), le nom et le numéro/volume de la revue (pour un article).*
- *Dans la zone page, mentionner les numéros de la première et de la dernière page pour les articles ; le nombre de pages pour les livres.*
- *Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre, le nom du traducteur et/ou l'édition (ex: 2^{nde} éd.).*

Pour les chapitres tirés d'un ouvrage collectif : nom, prénoms de ou des auteurs, année, titre du chapitre, nom (majuscule), prénom (s) minuscule du directeur de l'ouvrage, titre de l'ouvrage, lieu d'édition, éditeur, nombre de pages.

Pour les sources sur internet : indiquer le nom du site, [en ligne] adresse URL, date de mise en ligne (facultative) et date de consultation.

Exemples de références bibliographiques

Livre (un auteur) : HAUHOUOT Asseyo Antoine, 2002, Développement, aménagement régionalisation en Côte d'Ivoire, Abidjan, EDUCI, 364p.

Livre (plus d'un auteur) : PETER Hochet, SOURWEMA Salam, YATTA François, SAWAGOGO Antoine, OUEDRAOGO Mahamadou, 2014, le livre blanc de la décentralisation financière dans l'espace UEMOA, Burkina Faso, Laboratoire Citoyennetés, 73p.

Thèse : GBAYORO Bomisso Gilles, 2016, Politique municipale et développement urbain, le cas des communes de Bondoukou, de Daloa et de Grand-Lahou, thèse unique de doctorat en géographie, Abidjan (Côte d'Ivoire), Université de Cocody, 320 p.

Article de revue : KAMAGATE Sanaliou, 2013, « Analyse de la diffusion du projet FRAR dans l'espace Rural ivoirien : cas du district du Zanzan », Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement, n°2, EDUCI-Abidjan, pp65-77.

Article électronique : Fonds Mondial pour le Développement des Villes, 2014, renforcer les recettes locales pour financer le développement urbain en Afrique, [en ligne] (page consultée le 15 /07/2018) www.resolutionsfundcities.fmt.net.

N.B :

Dans le corps du texte, les références doivent être mentionnées de la manière suivante : Initiale du prénom de l'auteur (ou initiales des prénoms des auteurs); Nom de l'auteur (ou Noms des auteurs), année et page (ex.: A. Guézéré, 2013, p. 59 ou A. Kobenan, K. Brénoum et K. Atta, 2017, p. 189).

Pour les articles ou ouvrages collectifs de plus de trois auteurs, noter l'initiale du prénom du premier auteur, suivie de son nom, puis de la mention et "al." (A. Coulibaly et al, 2018, p. 151).

SOMMAIRE

GOVERNANCE UNIVERSITAIRE ET VIOLENCES DANS LES UNIVERSITÉS PUBLIQUES DE CÔTE D'IVOIRE

KOUAME Konan Simon1-15

LE RESPECT DE LA MORALE POUR UNE GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE ACCEPTABLE

ANGORA N'gouan Yah Pauline épouse ASSAMOI16- 25

IMPACT DES DISPOSITIFS DE REMÉDIATION ET PERFORMANCES GRAMMATICALES DES ÉLÈVES : ÉTUDE DANS LES LYCÉES LA LIBERTÉ, LA PAIX ET FORT LAMY DE N'DJAMÉNA

ABAKAR Ousmane Abdallah26- 40

GOVERNANCE UNIVERSITAIRE ET CRISE DU DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUE : LE CAS DU CAMEROUN

AMOUGOU AFOUBOU Anselme Armand41- 54

L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET LA POLITIQUE DES QUOTAS EN COLOMBIE : VERITABLE INCLUSION RACIALE

ANDOU Weinpanga Aboudoulaye, BIAOU Chambi Biaou Edouard.....55-72

LES MÉDERSAS DE TOMBOUCTOU : RESSORTS ET DYNAMIQUES D'UNE AUTONOMIE INSTITUTIONNELLE SOUS LES ASKIA (1492-1591)

DÉDÉ Jean Charles 73-92

PROBLÉMATIQUE DU CHEVAUCHEMENT DES ANNÉES ACADÉMIQUES DANS LES UNIVERSITÉS PUBLIQUES AU BURKINA FASO : CAS DE L'UNIVERSITÉ JOSEPH KI- ZERBO

SANKARA Yassia93-114

LA GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE ET DIFFICULTÉS D'INSERTION DES DIPLÔMÉS DE DOCTORAT EN CÔTE D'IVOIRE

Robert Lorimer ZOUKPÉ115-128

INSTITUTIONNALISATION DE LA GESTION PÉDAGOGIQUE Â L'UNIVERSITÉ DE LOMÉ ET IMPLICATIONS

BAGAN Dègnon129-151

LA COMMUNICATION AU SERVICE DE LA GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE : VERS UN MODÈLE DE GESTION TRANSPARENTE ET PARTICIPATIVE DES INSTITUTIONS ACADÉMIQUES / THE ROLE OF

COMMUNICATION IN UNIVERSITY GOVERNANCE: TOWARDS A TRANSPARENT AND PARTICIPATORY MANAGEMENT MODEL FOR ACADEMIC INSTITUTIONS	
DOFFOU N'Cho François	152-166
LA RESPONSABILITÉ CITOYENNE DANS L'ENRACINEMENT DE LA DÉMOCRATIE EN AFRIQUE	
BONANÉ Rodrigue Paulin	167-184
L'ABSOLUTISME POLITIQUE HOBBSIEN : UNE ACTUALISATION DE LA SOUVERAINETÉ TOTALE GAGE DE PAIX ET DE STABILITÉ SOCIALE EN AFRIQUE	
KOUASSI Amenan Madeleine épouse Ekra	185-199
L'HOMME FORT ET LES INSTITUTIONS FORTES EN AFRIQUE	
Youssef DIARRASSOUBA	200-209
GOVERNANCE POLITIQUE ET SÉPARATION DES POUVOIRS : POUR UNE CONSOLIDATION DE LA DÉMOCRATIE DANS LES ÉTATS AFRICAINS	
KOFFI Éric Inespéré	210-229
INSURRECTION POPULAIRE DE 2014 AU BURKINA FASO : PROBLEMATISATION D'UN APPAREIL D'ÉTAT ET CONSTRUCTION DE L'INSTABILITE SOCIOPOLITIQUE	
ZERBO Armel Tiessouma Théodore	230-247
LES SUBSTRATS ÉTHIQUES D'UNE DURABILITÉ ÉCO-CITOYENNE ET POLITIQUE	
Moulo Elysée KOUASSI	248-261
BETWEEN TWO WORLDS: AFRICAN CULTURAL IDENTITY AND THE IMMIGRANT EXPERIENCE IN JANE IGHARO'S <i>TIES THAT TETHER</i> ADAMA Kangni	262-275
<i>GOVERNANCE POLITIQUE ET CONFIANCE DANS LES INSTITUTIONS POLITIQUES EN EUROPE ET EN AFRIQUE</i>	
Koffi Améssou ADABA et Leonie RosaBACK	276-301
L'AFRIQUE DANS LA GOUVERNANCE CLIMATIQUE MONDIALE : LES ENJEUX DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD DE PARIS POUR L'AFRIQUE	
ALKARAKPEY Méyssouun	302-317

LA DÉMOCRATIE À L'ÉPREUVE DU NÉO-CONSTITUTIONNALISME EN AFRIQUE : POUR UN HUMANISME JURIDIQUE	
AMEWU Yawo Agbéko	318-331
DÉVELOPPEMENT POLITIQUE EN AFRIQUE ET RÉSEAUX SOCIAUX : ENTRE DÉMOCRATIE ET DICTATURE	
AMOIKON Guy Roland	332-346
LA PAIX ET LA SECURITE EN AFRIQUE AU PRISME DE LA GOUVERNANCE POLITIQUE AU XXIE SIECLE	
ATTATI Afi	347-367
EFFET DE LA GOUVERNANCE POLITIQUE SUR LA CROISSANCE ECONOMIQUE DANS LES ÉTATS MEMBRES DU CAMES	
BAYILI Piman Alain-Raphaël	368-390
CONTRIBUTION DE L'ÉLITE ET LA CHEFFERIE TRADITIONNELLE DE DANKPEN DANS LA GOUVERNANCE POLITIQUE ET SOCIO-ÉCONOMIQUE TOGOLAISE DE 1924 à 1994	
Mabi BINDITI	391-407
REPRÉSENTATIONS SOCIALES DES STRATÉGIES DE COMMUNICATION PUBLIQUE DE LA PRÉVENTION DU TERRORISME EN CÔTE D'IVOIRE	
COULIBALY Sinourou Aminata, BAMBA Sidiki	407-424
DYNAMIQUES SOCIO-CULTURELLES ET LEURS IMPLICATIONS CRIMINOGENES DANS LA GOUVERNANCE TRADITIONNELLE À LOPOU	
ESSOH Lohoues Olivier	425-444
LA GOUVERNANCE PUBLIQUE ET L'OBJECTIF DE PERFORMANCE AU SENEGAL	
FAYE Seynabou	445-460
LA DECHEANCE DE LA NATIONALITE NIGERIENNE COMME REPONSE DU CNSP AUX PERSONNES EN INTELLIGENCE AVEC LE TERROSISME ET	
ACTIVITES ASSIMILEES	
HAROUNA ZAKARI Ibrahim	461-478
GOUVERNANCE POLITIQUE AU SEIN DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DE LA RÉGION DE L'EST DU BURKINA FASO LE SOUS PRISME DES RIVALITÉS DES ARISTOCRATIES	
LOMPO Miyemba	479-495

REPENSER L'ÉCOLE EN AFRIQUE POUR UN DÉVELOPPEMENT ENDOGÈNE MAKPADJO Madoye, Pr ALOSSE Dotsé Charles-Grégoire	496-509
« DU KOUNABELISME A L'ELONISME » : VERS UN PROJET DE DIPLOMATIE INTERCULTURELLE AU GABON ? NGUEMA MINKO Emmanuelle.....	510-531
DIALOGUE ENTRE INSTITUTIONS ÉTATIQUES ET SOCIÉTÉ CIVILE : POUR UNE GOUVERNANCE DE CO- RESPONSABILITÉ EN AFRIQUE OUATTARA Baba Hamed	532-545
LES TYPES DE CHEFFERIES DANS LA SOCIÉTÉ VIÉWO DU XVIIIÈ À LA FIN DU XVIIIÈ SIÈCLE OUATTARA Harouna	546-560
INFLUENCES DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES DANS LA GOUVERNANCE POLITIQUE MALAGASY, CAS DES ELECTIONS 2023 –2024 RANDRIAMIARANTSOA Germain Thierry.....	561-579
SPINOZA OU LA DÉCONSTRUCTION DES MORALES INSTITUÉES : LECTURE CRITIQUE DE L'ÉTHIQUE SPINOZA OR THE DECONSTRUCTION OF INSTITUTED MORALITY: A CRITICAL READING OF THE ETHICS SAMA François	580-595
LA GOUVERNANCE POLITIQUE CHEZ PLATON : ENTRE UTOPIE ET DÉFIS CONTEMPORAINS SANOGO Amed Karamoko.....	596-610
L'AFRIQUE : LA "MAISON DE KHALIL" OU LE TERRAIN DE JEU DES AUTRES SILUE Nahoua Karim.....	611-628
RELATIONS COMPLEXES ENTRE LA GOUVERNANCE POLITIQUE ET LE CERCLE DES SAVANTS SOUMANA Seydou, MOUSSA IBRAH Maman Moutari	629- 644
GOUVERNANCE SCOLAIRE AU TOGO : LA QUESTION DES ASSISES INSTITUTIONNELLES ET DE LA LÉGITIMITÉ DE L'ACTION PUBLIQUE EN ÉDUCATION YABOURI Namiyate.....	645-662
LES ÉTATS AFRICAINS À L'ÉPREUVE DE LA GOUVERNANCE DÉMOCRATIQUE / AFRICAN STATE FACING CHALLENGE OF DEMOCRATIC GOVERNANCE ZÉKPA Apoté Bernardin Michel.....	663-680

PROCESSUS DÉMOCRATIQUE AU NIGER : DE L'INDÉPENDANCE À NOS JOURS	
AMADOU ABDOULAH I Oumar Amadou	681-701
LES DROITS DE L'HOMME EN CONTEXTE AFRICA I N : DU PRÊT-À-PORTER CONCEPTUEL À RÉINVENTER CULTURELLEMENT	
NIANGUI Amani Albert.....	702-719
LES HÉROS DES CONTES IVOIRIENS FACE AUX DÉFIS CONTEMPORAINS DE LA GOUVERNANCE	
BROU Brou Séraphin	720-736
LES PÉRILS SUR LA PROLIFÉRATION DES ARMES : POUR S'ÉVEILLER AU SOPHISME POLITIQUE DES PUISSANCES NUCLÉAIRES AVEC MACHIAVEL !	
PLÉHIA Séa Frédéric	737-753
REPRÉSENTATIONS SOCIALES DE LA BONNE GOUVERNANCE CHEZ LES HABITANTS DE LA COMMUNE URBAINE DE KINDIA	
KANTAMBADOUNO Gnouma Daniel.....	754-765
LE PROCESSUS DE DEMOCRATISATION AU TOGO : DE LA SIGNATURE DE L'ACCORD –CADRE A L'ACCORD POLITIQUE GLOBAL (APG) (1999- 2006)	
ADIKOU Missiagbéto	766-786
DIALECTIQUE RECONNAISSANCE-REDISTRIBUTION DANS LA GOUVERNANCE POLITIQUE EN AFRIQUE	
ADOUGBOUROU Mohamadou et AMEWU Yawo Agbéko	787-803
GOUVERNER SANS TRAHIR : LE DEF I ETHIQUE DU PACTE D'AVENIR COMMUN	
AZAB À BOTO Lydie Christiane	804-818
ANALYSE SOCIO-ANTHROPOLOGIQUE DES POLITIQUES PUBLIQUES DE GOUVERNANCE DE L'EAU POTABLE EN MILIEU RURAL DANS LA COMMUNE DE ZÈ AU BÉNIN	
BELLO Afissou.....	819-835
LA RÉCURRENCE DES DIALOGUES POLITIQUES AU GABON, UNE TRADITION INSTITUTIONNALISÉE POUR AMÉLIORER LA GOUVERNANCE ÉLECTORALE (DE 1994 À NOS JOURS)	
BIYOGHE BI ELLA Eric Damien	836-851
LITTÉRATURE ET GOUVERNANCE ENVIRONNEMENTALE : UNE ANALYSE ÉCOSÉMIOTIQUE DES PIÈCES THÉÂTRALES <i>LES BÉNÉVOLES</i>¹ ET <i>LE MAL DE TERRE</i>² D'HENRI DJOMBO	
Eulalie Patricia ESSOMBA.....	852-864

L'ÉDUCATION, PILIER DE LA GOUVERNANCE POLITIQUE : LE MODÈLE PLATONICIEN POUR LA TRANSFORMATION DE L'AFRIQUE	
GALA Bi Gooré Marcellin.....	865-881
LE JUGE CONSTITUTIONNEL ET LES CRISES POLITIQUES DANS LES PAYS FRANCOPHONES D'AFRIQUE DE L'OUEST	
Dr KAMATE Ismaël.....	882-900
KARL MARX ET LA PROBLÉMATIQUE DE LA BONNE GOUVERNANCE EN AFRIQUE	
Konan Chekinaël KONAN.....	901-918
L'AFRIQUE ET LE DÉSENCHANTEMENT DÉMOCRATIQUE	
KONE Seydou.....	919-932
YAMOUSSOUKRO, SYMBOLE DE PAIX, À L'ÉPREUVE DES CRISES SOCIOPOLITIQUES EN CÔTE D'IVOIRE : 2002-2020	
KOUADIO Kouakou Didié.....	933-948
LA CYBERDÉMOCRATIE COMME GAGE DE BONNE GOUVERNANCE AU GABON : LA PLATEFORME <i>MBÔVA</i> À L'ÉPREUVE DU ROUSSEAUISME	
METOGO M'OBOUNOU ASSOUMOU Christ.....	949-960
GOUVERNANCE POLITIQUE ET GENRE EN AFRIQUE	
SOME/SOMDA Minimalo Alice.....	961-977
CULTURE DE L'ALTERNANCE POLITIQUE EN AFRIQUE : ENJEUX ET DÉFIS	
TAKI Affoué Valéry-Aimée.....	978-990
LES MÉCANISMES DE GARANTIE DE LA MISE EN ŒUVRE DES PRINCIPES DU RÉGIONALISME CONSTITUTIONNEL AFRICAIN, UN REMPART POUR UNE ASSISE DÉMOCRATIQUE SUR LE CONTINENT ?	
TEKETA Afi Maba.....	991-1009
ORCHESTRATION DE LA <i>PARRÊSIA</i> ET RÉALISATION DE LA BONNE GOUVERNANCE POLITIQUE	
YAO Akpolé Koffi Daniel.....	1010-1022
GOUVERNANCE INCLUSIVE ET VIE FAMILIALE : CAS DU GABON	
Clarisse Maryse MIMBUIH M'ELLA.....	1023-1037
LES NOUVELLES PROBLÉMATIQUES DU GENRE, UNE NON- RÉVOLUTION SELON LA RÉINTERPRÉTATION DE CERTAINES MYTHOLOGIES	

COSMOGONIQUES

TOUKO Arinte.....1038-1050

GOVERNANCE LOCALE ET PRISE DE DÉCISIONS EN PAYS SÉNOUFO (KORHOGO)/CÔTE D'IVOIRE ABOUTOU

Akpassou Isabelle et KOUAKOU Bah Isaac 1051-1070

DROITS COUTUMIERS ET LOIS MODERNES : UNE RÉFLEXION PHILOSOPHIQUE SUR LES FEMMES ET LA GOUVERNANCE FONCIÈRE EN CÔTE D'IVOIRE

ASSAHON Ahou Anne-Nadège..... 1071-1088

LES FEMMES DANS LA GOUVERNANCE POLITIQUE AU BURKINA FASO : INVISIBLES OU INVISIBILISÉES ?

DAH Nibaoué Édith..... 1089-1101

STRATÉGIES D'AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE ET RÉSILIENCE DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES À BOUAKÉ : UNE APPROCHE COMMUNICATIONNELLE INTÉGRÉE

Alain Messoun ESSOI 1102-1123

FEMME ET POLITIQUE EN AFRIQUE AU PRISME DE LA PENSÉE FÉMINISTE DE PLATON : VERS UNE RÉVISION DES RÔLES DU GENRE

KOUASSI N'Goh Thomas 1124-1137

APPROCHE GENRE DANS LES STRUCTURES POLITIQUES EN FRANCE ET EN AFRIQUE FRANCOPHONE : ETATS DES LIEUX ET PERSPECTIVES

Joëlle Fabiola NSA NDO.....1138-1156

« ACCES DES FEMMES MALGACHES A LA PROPRIETE FONCIERE »

SAMBO Jean Jonasy Fils 1157-1184

DEFIS DU DEVELOPPEMENT HUMAIN FACE AUX INEGALITES DE GENRE AU NIGER

YAHAYA IBRAHIM Maman Mourtala.....1185-1203

GOVERNANCE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE AU MALI : DEFIS ET OPPORTUNITES

DIALLO Fousseny1204-1231

AVICULTURE ET AUTONOMISATION DE LA FEMME DANS UN CONTEXTE DE PRESSION FONCIÈRE DANS LE DÉPARTEMENT DE BOUAKÉ

*Kouame Frédéric N'DRI, Kobenan Christian Venance KOUASSI, Kone Ferdinand
N'GOMORY et Dhédé Paul Éric KOUAME*1232-249

**LE GENRE À L'ÉPREUVE DES PARADIGMES SOCIOLOGIQUES DU SIÈCLE :
QUE SIGNIFIE « ÊTRE HOMME OU FEMME » AUJOURD'HUI ?**

ABALO Mieso1250-1264

**LA FÉMINISATION DU POUVOIR POLITIQUE AU TOGO : QUEL IMPACT SUR
LE MAINSTREAMING DU GENRE DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES ?**

BAMAZE N'GANI Essozimina1265-1281

Gouvernance universitaire

LA GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE ET DIFFICULTÉS D'INSERTION DES DIPLÔMÉS DE DOCTORAT EN CÔTE D'IVOIRE

Par

Robert Lorimer ZOUKPE

Enseignant-chercheur

Ufr des Sciences humaine et sociale

Socio-criminologie

Université de Bondoukou, Côte d'ivoire.

Résumé

Les diplômés de doctorat en Côte d'ivoire rencontrent d'énormes difficultés pour l'insertion professionnelle. Cette étude vise donc à identifier les facteurs explicatifs de la non-fluidité de leur insertion dans le monde du travail. L'hypothèse est la suivante: L'inadéquation entre la formation doctorale et les besoins du marché du travail est à l'origine de la difficile intégration des docteurs en Côte d'ivoire. La méthodologie repose sur des techniques de collecte de données telles que l'observation directe, la recherche des documents et les entretiens semi-directifs. L'analyse de données a privilégié les analyses de contenu et quantitatives. L'étude a porté sur un échantillon de 70 individus composé des diplômés de doctorat en quête d'emploi, des diplômés du doctorat recrutés, du cabinet du ministère de l'Enseignement supérieur, des porte-paroles de collectifs de docteurs non recrutés, des responsables des universités et des chefs d'entreprises privées. Les résultats ont enregistré le décalage entre les compétences acquises et les offres d'emploi, l'insuffisance de formation pratique et la non-actualisation des programmes de formation universitaires. Par conséquent, la gouvernance universitaire devrait redéfinir le cursus de formation en l'adaptant aux réalités du marché d'emploi pour une politique universitaire contribuant durablement au développement national.

Mots-clés : crise, emploi, gouvernance, intégration, pénurie.

**TITLE: UNIVERSITY GOVERNANCE AND DIFFICULTIES OF INTEGRATION OF
DOCTORAL GRADUATES IN IVORY COAST**

Abstract :

Doctoral graduates in Ivory Coast face enormous difficulties in professional integration. This study therefore aims to identify the explanatory factors for the lack of fluidity in their integration into the world of work. The hypothesis is as follows: The mismatch between doctoral training and the needs of the labor market is at the origin of the difficult integration of doctors in Ivory Coast. The methodology is based on data collection techniques such as direct observation, document research and semi-structured interviews. Data analysis favored content and quantitative analyses. The study focused on a sample of 70 individuals composed of job-seeking doctoral graduates, recruited doctoral graduates, the office of the Ministry of Higher Education, spokespersons for unrecruited doctoral groups, university officials and private company managers. The results recorded the gap between acquired skills and job offers, the inadequacy of practical training and the failure to update university

training programs. Therefore, university governance should redefine the training curriculum by adapting it to the realities of the job market for a university policy that contributes sustainably to national development.

Keywords: crisis, employment, governance, integration, shortage.

Introduction

La gouvernance est abordée dans presque tous les milieux de la vie en raison de l'importance qu'elle requiert dans la gestion des organisations publiques ou privées, internes ou internationales. Ainsi dans la perspective de l'Enseignement supérieur, les systèmes universitaires subsahariens se trouvent enrôlés dans le phénomène de gouvernance universitaire qui est d'actualité dans l'économie du savoir (M-B. Moudjouri, 2022, p.51-76). Cela suppose que l'objectif de la politique universitaire aujourd'hui est la gestion uniforme pour plus d'efficacité allant vers une plus grande ouverture et une meilleure prise en compte des enjeux de l'économie du savoir. En conséquence, il faut développer l'économie de la connaissance pour plus de rentabilité et de compétitivité. Ainsi, le contexte international a permis à plusieurs pays africains d'entreprendre de vastes réformes en vue de transformer leur système d'enseignement supérieur pour qu'il contribue davantage au développement économique et social (B. Baidari et E-B.Wade, 2011, p. 1). Par ailleurs, la question de la gouvernance des universités s'annonce comme un des grands défis d'actualité auquel est confronté l'enseignement supérieur dans tous les pays du monde (A. Mezhouda, 2018, p.1). Pour lui, la gouvernance revêt un caractère complexe et multidimensionnel si bien que cette gouvernance rend toute tentative de sa normalisation difficile. Ainsi, les pratiques de gouvernance des Institutions publiques d'Enseignement Supérieur ont des liens partiellement significatifs avec la performance académique (H. Maiga, 2024, p. 2). Pour l'auteur, plus la gouvernance est de qualité, plus le rendement interne et externe des diplômés est encourageant. Cela suppose que la bonne gouvernance universitaire est la base fondamentale de la qualité des offres de formation et les diplômes de qualité permettant naturellement l'insertion professionnelle de qualité, une des solutions du chômage des diplômés à la sortie des universités. Cependant un marché du travail n'est pas un marché parfait dans lequel l'offre rencontrerait naturellement la demande (O-J-François, 2024, n-p). Pour l'auteur, en dépit de la qualité d'un diplôme, il existe toujours des difficultés relatives à l'insertion socioprofessionnelle. Ainsi, les difficultés d'insertion des docteurs sans-emploi en Côte d'Ivoire ont mis à nu de nombreuses insuffisances liées à la formation des diplômés en général et particulièrement des docteurs dans les universités ivoiriennes (A. Koffi, 2022, p.1-12). Pour l'auteure, l'inadéquation entre les formations et les

orientations économiques du pays favorise un chômage des diplômés dans plusieurs secteurs d'activités. Ainsi, l'insertion apparaît comme le label qui désigne les réponses étatiques successives au chômage des jeunes et à la nouvelle pauvreté. (G. Mauger, 2001, p. 5-14). Cette idée semble suggérer que la pression démographique juvénile suscite de nouvelles exigences à l'État dans sa politique d'emploi. Ainsi, s'insérer à la sortie de l'école ou de l'université est tout sauf une donnée naturelle qui aurait toujours existé (C. Dubar, 2001, p. 23). C'est dire que l'insertion socioprofessionnelle après la formation universitaire soumet à des épreuves paramétriques pour avoir du travail à la dimension du diplôme acquis. Si ces dernières décennies dans les pays en voie de développement, l'on ne se lasse point d'écrire des lignes sur les questions d'insertion professionnelle, c'est parce que la littérature a montré que les politiques qui contribuent à réduire le chômage et à accroître l'employabilité restent encore fébriles face au nombre croissant de diplômés qui se présentent sur le marché de l'emploi (A. Kéita, 2025, p.1). Ainsi, le manque de débouchés du diplôme du doctorat acquis dans les Universités publiques nationales n'est-il pas à l'origine des difficultés d'insertion dans le tissu socioprofessionnel en Côte d'Ivoire? L'étude vise à identifier les facteurs explicatifs des difficultés d'insertion des détenteurs du doctorat en Côte d'Ivoire. L'hypothèse a épousé la formulation suivante: L'inadéquation entre la formation doctorale et les besoins du marché du travail est à l'origine de la difficile intégration dans le tissu socioprofessionnel des détenteurs du doctorat en Côte d'ivoire. Ainsi, la théorie de l'inadéquation décrivant les situations où il y a un écart entre les qualifications des diplômés et celles exigées par le monde du travail constitue la matrice de cette étude (R. Freeman,1976) cités par (J. Herrera et S. Merceron, 2013, p. 99-124).

I. Matériels et méthodes

1.1. Site et population enquêtee

Cette étude s'est effectuée dans les structures d'Etat sous tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, dans d'autres organes indépendants et à l'entreprise privée. Il s'agit des Universités Félix Houphouët Boigny, Nangui Abrogoua et Allassane Ouattara de Bouaké. En ce qui concerne les entreprises privées, la Direction des Ressources Humaines de Unilever et celle de SAGA-CI ont été visitées dans le cadre de cette études au Port Autonome d'Abidjan. Des institutions de la républiques ont été l'objet d'enquête. Cette enquête s'est déroulée du 10 au 30 décembre 2024. (Voir Tableau ci-dessous.)

Tableau n°1 : Récapitulatif de la population d'enquête.

Catégorie	Fonction	Effectifs
Docteurs non-recrutés		35
Docteurs recrutés	Enseignants-chercheurs	12
Monde du travail	Responsables d'entreprises et d'universités	10
Cabinet du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique	Conseillers techniques, Direction de Cabinet Direction des ressources humaines	05
OIPDES		03
Institutions de la république	Grande médiature, Assemblée nationale, Primature	05
TOTAL		70

Source : Enquête de terrain, décembre 2024

1.2.Echantillon

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS, 2024) a dénombré pour l'année Universitaire 2023-224, un effectif de 2375 docteurs non-recrutés après les récentes sessions de recrutement. Cependant, il est mentionné qu'environ 2000 docteurs ont été recrutés sur la période 2021-2023. Ainsi, n'ayant pas eu accès à la base de données statistiques, il a été difficile de constituer sa représentativité. C'est ainsi que l'échantillon non-probabiliste a été privilégié tenant seulement compte de personnes disponibles et répondant aux caractéristiques de l'échantillon de cette étude.

2.Instruments de recueil de données

Les instruments de recueil de données utilisés dans cette étude sont la recherche des documents, l'observation directe et l'enquête-interrogation.

2.1.Recherche des documents

L'étude des documents s'est effectuée à partir des ouvrages généraux et spécialisés. Ainsi, les sites internet ont été consultés pour avoir un aperçu sur certains aspects de la Gouvernance et des ouvrages qui évoquent les questions relatives à l'inadéquation entre certaines formations universitaires et le monde du travail aujourd'hui. Il existe des ouvrages et articles de revues situant l'environnement de la gouvernance des institutions académiques. Des revues traitant des questions liées aux crises de l'Éducation ont été consultées. Des auteurs ont conclu dans des rapports des colloques internationaux et séminaires de formation que les difficultés de la gouvernance universitaire sont en grande partie liées au manque ou au faible financement de la

recherche scientifique. Ce qui a sans doute des répercussions notables sur le fonctionnement harmonieux de tous les compartiments des universités.

2.2.Observation directe participante

L'observation participante a consisté à contribuer activement aux mouvements de revendications en notre qualité d'acteur principal de l'un des groupes de revendication. Cette typologie d'observation a eu pour but d'obtenir des informations détaillées sur le comportement des individus face aux problèmes d'insertion des détenteurs de doctorat. Cela a permis de prendre en compte des pratiques socio-individuelles de certains docteurs en attente de recrutement et d'autres acteurs du système universitaire ivoirien. Il s'agit précisément de la facilité avec laquelle certains docteurs voudraient être recrutés en proposant des formules de recrutement. Dans la pratique, il a été constaté qu'il existe une réelle divergence entre le ministère de tutelle et les contestataires en raison de l'inadéquation entre les diplômes acquis et le profil des offres au cours des différentes sessions de recrutement dans les universités publiques nationales. Ainsi, il est constaté que les besoins sont plus exprimés dans le domaine scientifique que littéraire. Aussi, le refus de certains chefs d'entreprises à recruter des docteurs détériore-t-il l'espoir de ces diplômés en raison des critères non convergents avec les différentes spécialités ou les besoins des entreprises. Cette difficile insertion socioprofessionnelle de cette catégorie de diplômés a conduit à s'interroger sur le contenu du curricula de la gouvernance pédagogique dans les Universités nationales.

2.3.Enquête-interrogation

Dans cette étude, un Guide d'entretien non structuré et le questionnaire ont été utilisés.

■ *Guide d'entretien non structuré*

Avec ce guide d'entretien, nous avons échangé avec les autorités académiques, les responsables des Institutions de la république et la Direction des Ressources Humaines de certaines entreprises portuaires à Abidjan.

- ✓ Les thématiques abordées ont fait référence aux facteurs explicatifs du manque de fluidité dans le recrutement des détenteurs du doctorat en Côte d'ivoire.
- ✓ Les questions relatives au curricula de formations ont été évoquées.

■ *Questionnaire*

Pour le questionnaire, les questions fermées et ouvertes ont été administrées aux docteurs en attente de recrutement, aux docteurs recrutés, aux responsables des syndicats et d'autres groupes associatifs qui œuvrent pour l'éducation et la formation afin de déterminer les facteurs qui contribuent à cette situation de sans-emploi des docteurs.

3. Méthodes d'analyse de données

Le présent article est axé sur les méthodes qualitatives et quantitatives. Ainsi, la méthode quantitative repose sur la collecte de données statistiques sur les diplômés de doctorat, les acteurs de l'insertion professionnelle. A cet effet, le recours aux données du ministère de l'enseignement supérieur à travers la Direction des ressources humaines, l'Observatoire de l'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur (OIPDES) ont été d'un apport important. Quant à la méthode qualitative, les travaux de recherches des prédécesseurs ont reposé sur des entretiens semi-directifs avec des responsables de la direction de l'OIPDES, les représentants des collectifs des docteurs en attente de recrutement, des responsables des syndicats des enseignants - chercheurs, de la Grande médiature, de l'Assemblée nationale, de la Primature. En dépit de ce recours aux personnes ressources susmentionnées, l'indisponibilité de statistiques a rendu difficile la collecte des données. Cependant certains propos recueillis ajoutés à des informations de diverses sources ont permis de réaliser cette étude.

II. Présentation de l'analyse de données

Il s'agit de présenter les analyses des données du terrain et les discuter dans la partie résultat de l'étude.

2.1. Distribution des variables

Tableau n°2 : Distribution des variables explicatives

Populations	Docteurs recrutés et non		Cabinet MESRS		Cabinet Primature		Institutions républiques		OIPDES et Syndicats		TOTAL	
	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%
Facteurs												
Décalage entre compét	05	35,71	06	42,86	05	35,72	06	42,86	05	35,71	27	38,57

Insuffisance de formation	04	28, 57	03	21,42	04	28, 57	02	14,28	05	35,71	18	25,71
Non-actualisation	04	28, 58	04	28, 58	04	28, 57	05	35,72	04	28, 57	21	30,00
Autres	01	07, 14	01	07, 14	01	07, 14	01	07, 14	00	00	04	05,72
TOTAL	14	100	14	100	14	100	14	100	14	100	70	100

Source : Enquête de terrain, décembre 2024

L'analyse du tableau n°2 fait apparaître le décalage entre les compétences acquises et les offres d'emploi pour une valeur cumulée de 38,57%, de l'insuffisance de la formation pratique avec une moyenne de 25,71 % et la non-actualisation des programmes de formation universitaire de 30%.

Ainsi au niveau du décalage entre les compétences acquises et les offres d'emploi, il s'agit du parcours universitaire, les qualifications que certains individus ont acquis qui ne convergent pas avec le profil du recruteur. Ainsi, les détenteurs du doctorat ont des compétences indéniables. Cependant la surqualification diverge avec les critères des emplois disponibles. C'est ce qui est exprimé à 38,57 % selon les résultats du tableau n°2.

Au niveau de l'insuffisance de la formation pratique, il faut souligner que la formation théorique dans les universités est plus accentuée. Ce qui ne favorise pas aux diplômés d'avoir des opportunités leur permettant de mettre réellement en exergue leurs connaissances universitaires. C'est cette réalité qui s'observe à 25,71 %.

Pour la non-actualisation des programmes de formation universitaire, il faut indiquer que cet environnement de formation conduit aux problèmes de pertinence et d'efficacité dont les effets sont perceptibles dans l'évaluation des compétences lors des recrutements ou d'insertion socioprofessionnelle des diplômés. Cette réalité est exprimée à 30 %.

2.2.Mise en évidence des variables explicatives

Il s'agit des discours des enquêtés intervenant sur le décalage entre les compétences acquises et les offres d'emploi, l'insuffisance de formation pratique et la non-actualisation des programmes de formation.

2.2.1. Décalage entre les compétences acquises et les offres d'emploi

Il a été observé que les domaines de formation des docteurs ou les compétences acquises ne reflètent pas les offres d'emploi.

Lambert K., Enseignant-chercheur: *« les besoins sont exprimés par les Directeurs UFR. Cependant c'est le Ministère qui recrute selon ses profils et ses priorités. »*

Ousamane D., docteur en attente de recrutement: *« Dans les UFR d'origine littéraire, il y a moins de candidats que de places. En Mathématiques et physiques par exemple »*

Olivier D. Chef de collectif des Docteurs non-recrutés : *« La présence des 3000 docteurs en chômage est le fait des besoins qui n'arrangent pas les docteurs non-recrutés. L'expression des besoins est vraiment complexe et paramétrique par son insuffisance. »*

Au regard de ce qui est sus-dit, les propos des enquêtés convergent. Les besoins sont fortement réduits au regard du nombre de candidats au recrutement dans la carrière d'Assistant de l'enseignement supérieur. Cela est sans doute lié au faussé entre compétences acquises et les emplois disponibles.

2.2.2. Insuffisance de formation pratique

Cette insuffisance est manifeste par les propos des enquêtés. Ainsi pour Dagobert L, docteur recruté et ex porte-parole du collectif des docteurs non encore recrutés de Côte d'Ivoire : *« Le phénomène des docteurs non-recrutés est loin d'être nouveau. C'est le système universitaire qui semble être mal organisé. Les universités sont donc confrontées à de nombreux défis.*

Insuffisance du budget alloué, inadéquation formation-emploi. Cependant avec les initiatives du Ministre actuel en termes d'innovation dans tous les compartiments du Ministère, l'espoir est permis.»

Moussa B. Conseiller technique chargé de la communication et du Dialogue social du Ministère de l'Enseignement Supérieur : *« Depuis les indépendances de la Côte d'Ivoire aux années 1960, c'était les expatriés qui enseignaient généralement dans nos universités. A partir de 1970 à 1990, le recrutement des enseignants du supérieur se faisait aisément car il y avait des places vraiment disponibles que de candidats. L'Etat n'avait pas de pression particulière à recruter. »*

Directeur de Cabinet du ministère l'enseignement supérieur : *« les avantages du test écrit et les auditions sont que l'Etat peut faire des bons tris pour retenir les meilleurs docteurs. Car ce n'est pas tous les docteurs qui sont capables d'être des bons enseignants en dépit de la maîtrise de leur spécialité respective. Le réel défi de nos Universités, c'est la formation pratique de nos diplômés.»*

Autorité académique du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique : *« Le problème actuel du nombre de docteurs sans emploi est un problème systémique. C'est ce que nous sommes en train de corriger. Avec les réformes du système universitaire par la mise en œuvre de la nouvelle loi sur l'enseignement supérieur, la création des Écoles doctorales va résorber la question du nombre pléthorique des docteurs en chômage et prioriser la politique de l'adéquation formation-emploi en réinventant et renfonçant l'aspect pratique de nos enseignements. »*

Au regard des discours des enquêtés, il faut retenir que le système lui-même pose problème depuis des décennies. Ainsi, les universités sont plus théoriques que pratiques. Ce qui fait que les diplômés y compris les docteurs sont dans de difficultés d'insertion socioprofessionnelle, faute de compétences pratiques propres aux entreprises.

2.2.3. Non-actualisation des programmes de formation.

Sur le terrain d'enquête, il nous revenait que les programmes de formation sont dépassés. Des cours de certains Enseignants ont ne répondent plus aux réalités actuelles. Ce qui met les apprenants dans de conditions inconfortables dans le déroulement des cours.

Selon Pierre B. Docteur non-recruté : *« Le refus d'actualisation des cours explique dans une certaine mesure l'inefficacité des Étudiants Cela traduit les difficultés des docteurs en quête d'emploi. »*

Sébastien A. Docteur non-recruté : *« La mise en place de la politique consistant à conformer les diplômés universitaires aux demandes des Entreprises est l'une des meilleures options des stratégies de la gouvernance universitaire. »*

Ces différents discours des enquêtés montrent qu'il y a effectivement un problème de conformité des programmes aux réalités du marché du travail. Cependant les perspectives semblent être bonnes eu égard aux différentes réformes engagées avec la nouvelle loi sur l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique portant création des Écoles doctorales. Cette réforme devrait résorber les questions relatives à la mise à jour des cours, aux soutenance pléthoriques dans les Unités de formations et de recherches pour une insertion fluide des diplômés issus des Universités y compris les détenteurs du doctorat.

III. Discussion des résultats

Il est observé que l'analyse portant gouvernance universitaire et difficultés d'insertion des diplômés de doctorat en Côte d'Ivoire a constitué l'essentiel de cette étude. Ainsi, l'on remarque une relation entre la question de recherche, l'objectif et l'hypothèse. Cependant il a été difficile d'avoir des instruments de recherche scientifiquement suffisants pour la réalisation de cette étude. Malgré ces limites, l'hypothèse de l'étude est confirmée, car le décalage entre les compétences acquises et les offres d'emploi, l'insuffisance de formation pratique et la non-actualisation des programmes de formation universitaires sont une réalité concrète sur le terrain de cette étude. Ce sont donc ces différents indicateurs qui sont au fondement de la complexification du recrutement d'un nombre important des docteurs en Côte d'Ivoire. Aussi, importe-t-il d'indiquer que la théorie de l'inadéquation entre la formation et l'emploi a constitué

la matrice de cette investigation parce qu'elle a permis de relever que les diplômés sont souvent sans-emploi pour des raisons d'écart entre leurs qualifications et les profils recherchés par les responsables des Ressources Humaines (RH) qu'ils soient du public ou au privé. Cette théorie de R. Freeman (1976) a donc permis de mieux comprendre l'utilité de la gouvernance universitaire qui fait de son cheval de bataille l'adaptation des programmes pédagogiques aux réalités du monde du travail. Ainsi, les résultats obtenus indiquent les difficultés auxquelles un État est confronté lorsqu'il évolue dans un contexte d'incapacité du système académique à faciliter l'intégration de ses élites dans le tissu socio-économique en raison de l'inadéquation entre le contenu du curricula et l'évolution du marché du travail. Cependant ce contexte de difficultés d'insertion des docteurs ne laisse aucun système universitaire indifférent si bien que des études ont diversement abordé les questions de la gouvernance universitaire en Afrique. Dans ce sillage, les politiques exogènes ont influencé positivement les réformes universitaires en Afrique (B. Baidari et E. Wade, 2011:n-p). Cette perception rejoint celle de M-B. Moudjouri (2022, p.51-76) qui martèle que les systèmes universitaires subsahariens se trouvent enrôlés dans le phénomène de gouvernance universitaire qui est d'actualité dans l'économie du savoir. Cette convergence d'opinions traduit la volonté des universités à réviser le contenu des programmes d'enseignement afin de répondre aux défis de l'insertion socioprofessionnelle. Cela augure une meilleure politique permettant de rendre les diplômes universitaires plus compétitifs dans le monde du travail sans distinction de situation géographique. C'est ainsi que J. Steve et J. Genard (2023, p.551-573) relèvent que la politique de l'emploi est un ensemble de programmes, de mesures et d'initiatives visant à améliorer la situation de l'emploi. Cette vocation ne va pas sans difficultés sur le chemin de l'amélioration de la gestion des universités en Afrique. C'est la raison pour laquelle A. Mezhouda (2018, p.1-17), appréhende la gouvernance universitaire comme un des grands défis contemporains. Par ailleurs H. Maiga (2024, p.1-19) souligne que le succès de tout système universitaire passe par la bonne gouvernance, la gouvernance de qualité. Ce qui signifie que toute réussite universitaire a son fondement dans le mode de gestion de l'institution universitaire. Ainsi, les diplômés issus des universités compétitives ont logiquement les meilleurs profils pour leur insertion dans le tissu socio-économique en raison de la qualité de leur parcours. Cependant O. Jean-François (2023, n-p) indique qu'un marché du travail n'est pas un marché parfait dans lequel l'offre rencontrerait naturellement la demande. C'est dire qu'il existe toujours des situations paramétriques qui filtrent les demandes et aspirations des candidats. Pour l'auteur, cette réalité est inhérente au monde du travail où selon lui, «*les déséquilibres sont plutôt la norme.*» Cette idée se familiarise avec celle de C. Dubar (2001, p.23-36) qui soutenant que l'acquisition d'un travail à la sortie des

écoles ou Universités n'est pas directes mais émaillés de difficultés et de contraintes. C'est ce que semble relever A. Koffi (2022, p.1-12) lorsqu'elle évoque la crise des docteurs sans-emploi. Ainsi, l'auteure indique que le faussé entre les formations acquises par les apprenants dans les universités et les orientations économiques du pays favorisent un chômage des diplômés dans plusieurs secteurs d'activités. Vu sous cet angle, elle rejoint ainsi la problématique systémique des universités où les offres de formation sont incapables de donner aisément du travail aux diplômés à la recherche d'insertion socioprofessionnelle. La raison pour laquelle, G. Mauger (2001, p.5-14) s'inscrit dans la perspective selon laquelle «l'insertion apparaît comme le label qui désigne les réponses étatiques successives au chômage des jeunes et à la nouvelle pauvreté». Cela suppose la mise en place d'une politique facilitant les programmes d'insertion conduite par l'État et ses démembrements. C'est bien dans ce sens que J. Steve et J-L Genard (2011, p.551-573) abordent l'évolution de la politique de l'emploi en réponse aux changements dans les modes de gouvernance, qui mettent désormais l'accent sur la coordination des acteurs et l'atteinte des performances.

Les précédentes études ont relevé l'inadéquation entre la formation et l'emploi et les difficultés liées à la recherche d'emploi au sein des structures publiques ou privées. Elles ont particulièrement mis l'accent sur le caractère contraignant de l'insertion socioprofessionnelle et l'intérêt accordé aux profils de qualité dans l'acquisition d'emploi. Ainsi, pour ces études antérieures, la question de la gouvernance universitaire et la problématique d'insertion socioprofessionnelle n'a véritablement pas fait l'objet d'investigation bien que certaines études aient évoqué des questions liées au chômage endémique des diplômés de certaines Universités africaines en général. L'actuelle étude s'est préoccupée du strict cas des docteurs en difficultés d'insertion socioprofessionnelle en s'interrogeant sur les facteurs socio-éducatifs qui contribuent au chômage de cette catégorie de diplômés en Côte d'Ivoire. Les récentes études à notre connaissance n'ont pas spécifiquement évoqué les indicateurs tels que le décalage entre les compétences acquises et les offres d'emploi, l'insuffisance de formation pratique et la non-actualisation des programmes de formation universitaires pour l'explication des difficultés d'intégration des titulaires du doctorat. De ce fait, le but d'identifier les indicateurs liés à la non-fluidité de l'insertion des détenteurs du doctorat dans le monde du travail devrait susciter une curiosité scientifique fondamentale. Évoquer donc cet aspect de dysfonctionnement institutionnel où les élites formées sont dans une spirale d'inquiétudes pour leur insertion socioprofessionnelle devrait demeurer une thématique attirant l'attention du monde universitaire. C'est donc l'occasion d'interroger le contenu de la qualité des formations reçues dans les Universités afin de relever les forces et les limites de ces offres de formation. C'est sans

nul doute à ce prix que le cursus universitaire répondrait à l'épineuse question des exigences du marché du travail en Afrique au sud du Sahara en général et en Côte d'Ivoire en particulier.

Conclusion

En définitive, cette étude a permis de comprendre la gouvernance universitaire et les difficultés des diplômés du doctorat à avoir du travail à la dimension du diplôme acquis. Le cas des docteurs non-recrutés en Côte d'Ivoire a attiré notre attention. Ainsi, pour l'étude, il faut d'abord souligner que le décalage entre les compétences acquises et les offres d'emploi est une réalité sur le terrain de cette étude. Ainsi, dans la pratique, certains diplômés du doctorat sont contraints d'accepter les emplois qui ne correspondent pas à leurs qualifications. Ce qui entraîne une démotivation et une perte de confiance en leurs capacités et en leur valeur sur le marché du travail. Ce qui entame la cohésion sociale car les docteurs sont déconnectés de la société et de ses activités économiques.

En ce qui concerne l'insuffisance de formation pratique, disons que sur le marché du travail, les docteurs sont plus théoriciens si bien que leur efficacité en entreprise laisse à désirer. Ce qui oblige certains employeurs à combler les lacunes en matière de compétences pratiques. Ce déficit de stages pratiques et la méconnaissance de l'organisation de l'entreprise affecte notablement l'utilité du diplômé de doctorat.

Au niveau de la non-actualisation des programmes de formation universitaires, il faut noter que les programmes ne répondent pas aux besoins pressant du marché du travail et rend moins compétitifs les diplômés. Ceux-ci sont en déphasage avec les technologies nouvelles et l'évolution harmonieuse de la vie en entreprise et d'autres secteurs d'activités.

Au regard de ces indicateurs sus-mentionnés, il est pertinent d'indiquer que les études s'intéressant à la gouvernance universitaire sous ses diverses formes et au chômage des diplômés de doctorat interpellent toutes les catégories sociales. La communauté universitaire devrait penser à la refonte du cursus de formation en l'adaptant profondément aux réalités actuelles des secteurs d'activités économiques. Ce qui permettrait de professionnaliser les diplômes issus de ces Universités. La réinvention du curricula de formation s'impose donc à la pédagogie universitaire en ce sens que l'évolution du monde du travail ne permet plus la gestion ancienne des organisations en raison de la compétition sans merci des secteurs d'activités. Ainsi, l'efficacité ou la performance étant le leitmotiv de la gouvernance de toute nature aujourd'hui, nul ne peut se déroger de cette nouvelle donne dans les formations diplômantes ou qualifiantes. Cette posture ouvrirait des voies susceptibles de stimuler l'innovation, d'attirer des

talents, de renforcer la compétitivité et d'améliorer la qualité des institutions bénéfiques au développement national durable. Cependant avec le spectre d'insécurité en Afrique de l'ouest, peut-on espérer à une réinvention durable de nos universités ?

Références bibliographiques

BAIDARI Boubacar. & Wade El Bachir., 2011, « Gouvernance des Établissements d'Enseignement Supérieur et Amélioration de l'Environnement des Affaires en Zone UEMOA ». Dakar, Sénégal ICBERF Research Report No. 15/11 Investment Climate and Business Environment Research Fund (ICBERF) www.trustafrica.org/icbe Dakar, Juillet.

DUBAR [Claude.](#), 2001, « La construction sociale de l'insertion professionnelle », *Éducation et Sociétés*, Article de revue, n° 7, Pages 23 à 36.

HERRERA [Javier](#) et MERCERON Sébastien, 2013, *Les marchés urbains de travail en Afrique subsaharienne: Sous-emploi et inadéquation professionnelle*, IRD Éditions, Marseille, 454 pages.

JEAN-FRANÇOIS Oriane., 2024, « Le concept d'emplois en pénurie : une invention politique », Université-Liège, Interview.

KOFFI Affoué-Philomène, 2023, « Formation universitaire et accès à l'emploi des docteurs de l'enseignement supérieur ivoirien », Université Félix Houphouët-Boigny, Article de revue, 12 pages.

MAUGER [Gérard.](#), 2001., « Les politiques l'insertion : Une contribution paradoxale à la déstabilisation du marché du travail. » *Actes de la recherche en sciences sociales* n° 136-137, pp. 5-14.

MAIGA Hamadi Iknane, 2024, « Gouvernance et performance académique dans les Institutions publiques d'Enseignement Supérieur au Mali » : Proposition d'une revue de littérature, Institut Universitaire de Technologie (IUT). Université des Lettres et Sciences Humaine de Bamako (ULSHB), 19 Pages.

MEZHOUDA Abdelmalik, 2018, « La gouvernance de l'enseignement supérieur public: les apports des référentiels de l'assurance qualité. », *Étude comparative entre les référentiels de la CIQAES (Algérie) et de la NCAAA (Arabie Saoudite)*, 17 pages.

MOUDJOURI M. Bienvenu, «L'appropriation de la gouvernance en Afrique subsaharienne: les dynamique de la mondialisation». Centre d'études en gouvernance de l'Université d'Ottawa, *Revue gouvernance*, vol.19, p.51-76

KEITA Amara, 2025, «le diplôme de doctorat en Côte d'ivoire : Entre les complications d'insertion professionnelle et la banalité populaire», International Journal of Research, in Social Sciences and Humanities, IJRSSH, n° 15, 7 pages.

[STEVE Jacob](#) & [GENARD Jean-Louis.](#), 2011., « La politique de l'emploi face aux nouveaux modes de gouvernance axés sur la coordination et la performance ». Revue internationale des sciences administratives. Article n°3, pages 551 à 573.